

**MÉMO – Introduction du système de promotion-relégation en LDP et PLSJQ
Catégories juvéniles (U14 à U17)****Mémo** : M-REG25-05**Date** : 16 avril 2025**De** : Yannick Guégano, Directeur de la régie**Aux** : Directions générales régionales et registraires régionaux*[Mémo à transférer à vos clubs et associations]*

Bonjour à toutes et à tous,

À compter de l'actuel saison estivale, un système de promotion-relégation sera instauré dans les championnats LDP et PLSJQ. Celui-ci sera fondé sur le mérite sportif et organisationnel, ce mécanisme vise à favoriser un meilleur équilibre compétitif et à encourager la progression des clubs performants.

Voici le mécanisme qui sera utilisé pour répartir les équipes dans les différentes ligues provinciales de 2026, en fonction des résultats de la saison 2025 :

Catégorie U14 LDP 2025

Les équipes des clubs nationaux s'affronteront entre elles (LDP-NAT), tandis que les équipes des clubs provinciaux seront également regroupées pour jouer entre elles (LDP-PROV).

À la fin de la saison, un classement commun sera établi pour les deux groupes de la LDP-NAT, en utilisant le ratio points par match.

Volet masculin

La LDP-NAT regroupera 15 équipes réparties en deux groupes, tandis que la LDP-PROV en comptera 28 réparties en trois groupes.

À la fin de la saison, les dix équipes les mieux classées de la LDP-NAT seront directement promues en PLSJQ, tout comme les premières équipes de chaque groupe de la LDP-PROV.

Les équipes classées de la 11e à la 13e place en LDP-NAT disputeront un match de barrage contre les équipes classées 2es de chaque groupe de LDP-PROV. Les gagnants accéderont à la PLSJQ, les perdants resteront en LDP. Les 14e et 15e de la LDP-NAT évolueront en LDP.

Dans la LDP-PROV, les équipes classées 3e, 4e, 5e, ainsi que le meilleur 6e des trois groupes, resteront en LDP. Les deux autres équipes classées 6e s'affronteront en barrage, la gagnante restera en LDP, la perdante sera reléguée en LDIR. Toutes les équipes classées 7e ou plus bas dans leur groupe seront reléguées en LDIR.

Volet féminin

La LDP-NAT comptera 13 équipes réparties en deux groupes, tandis que la LDP-PROV en comprendra 20, également réparties en deux groupes.

À la fin de la saison, les 10 équipes les mieux classées de la LDP-NAT seront directement promues en PLSJQ, tout comme les équipes qui termineront premières de leur groupe en LDP-PROV, ainsi que le meilleur deuxième.

Les équipes classées de la 11^e à la 13^e place en LDP-NAT devront jouer un match de barrage contre les équipes classées troisièmes de chaque groupe de la LDP-PROV, ainsi que contre le moins bon des deuxièmes. Les gagnants de ces matchs accéderont à la PLSJQ, les perdants resteront en LDP.

Les équipes classées entre la 4^e et la 9^e place dans les groupes de LDP-PROV resteront dans cette ligue. Les deux équipes classées en 10^e position des deux groupes de la LDP-PROV s'affronteront en barrage, la gagnante restera en LDP, la perdante sera reléguée en LDIR.

Catégorie U15 et U16 LDP/ PLSJQ 2025

À la fin de la saison, un système de promotion-relégation sera appliqué entre la PLSJQ et la LDP. Les trois équipes les moins bien classées de la PLSJQ (selon le ratio points par match) affronteront en match de barrage les trois meilleures équipes de la LDP, déterminées à l'issue du « FINAL 4 » (les deux finalistes et le gagnant du match pour la 3^e place).

Les matchs de barrage seront les suivants :

- 1^{er} moins bien classé de la PLSJQ vs Vainqueur 3^e place du FINAL 4 LDP
- 2^e moins bien classé de la PLSJQ vs Perdant de la finale du FINAL 4 LDP
- 3^e moins bien classé de la PLSJQ vs Vainqueur de la finale du FINAL 4 LDP

Les gagnants de ces barrages joueront en PLSJQ en 2026, les perdants évolueront en LDP.

Catégorie U17 LDP / PLSJQ 2025

Comme il s'agit du dernier niveau des ligues juvéniles provinciales, il n'existe aucun palier supérieur pour une promotion. Cette catégorie ne sera donc pas concernée par le système de promotion-relégation.

Intégration graduelle de la LDIR dans le système de promotion-relégation

Le système de promotion-relégation entre la LDP et la LDIR sera progressivement instauré à partir de 2025. À la fin de la prochaine saison estivale, seules les équipes de la catégorie U14 de la LDP pourraient être reléguées en LDIR. Le système complet de promotion et relégation s'étendra aux U15 en 2026, puis aux U16 en 2027. Il est important de préciser qu'une équipe U15 ou U16 d'un club sans licence provinciale ne pourra pas être promue en LDP.

Yannick Guégano

Directeur de la régie